

## SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, tenue le lundi 14 septembre 2015, à 17h30, à la salle Armand-Trottier, 399, rue Saint-Joseph Est, Québec.

**CA1-2015-0958** *Adoption du Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une utilisation temporaire sur les lots numéros 1 478 569 et 1 478 570 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 240 (222, rue Saint-Joseph Est, quartier Saint-Roch) - [A1DA2015-025](#)*

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Yvon Bussières, appuyée par madame la conseillère Geneviève Hamelin, il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une utilisation temporaire sur les lots numéros 1 478 569 et 1 478 570 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 240.*

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

(Signé) Yves Bergeron  
Assistant-greffier  
d'arrondissement

(Signé) Suzanne Verreault  
Présidente de  
l'Arrondissement

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

---

Yves Bergeron  
Assistant-greffier d'arrondissement  
Ville de Québec